

3. Quelles sont les dates des premières nominations des six personnes susmentionnées, les dates d'expiration des dites nominations, les détails de toute extension de ces mandats, y compris la date et la durée de la prolongation dans chaque cas?

4. Quelle était la rémunération de chacune de ces six personnes à la date de proclamation de la Loi sur la Commission de révision de l'impôt?

N° 672—*M. Thompson* (Red Deer)—15 juin

1. Quelle est a) la date de nomination, b) la durée du mandat, c) la rémunération, d) la date de naissance de (i) M. Keith A. Flanigan, président de la nouvelle Commission de révision de l'impôt (ii) M. Lucien Cardin, C.R., président adjoint (ancien membre de la Commission d'appel de l'immigration) (iii) M. A.J. Frost, F.C.A., membre (iv) M. A.W. Prociuk, C.R., membre (v) M. Roland St-Onge, C.R., membre?

2. Les deux dernières vacances à la Commission de révision de l'impôt seront-elles bientôt remplies?

N° 673—*M. Thompson* (Red Deer)—15 juin

Un ou des membres de la Commission de révision de l'impôt a-t-il (ou ont-ils) été déclaré(s) en faillite en vertu de la Loi sur la faillite et, dans l'affirmative, a-t-il (ou ont-ils) été acquitté(s) en vertu de cette loi?

N° 674—*M. Thompson* (Red Deer)—15 juin

1. Quels sont les noms des cinq présidents de la Commission d'appel de l'impôt et de la Commission de révision de l'impôt, ainsi que les dates de nomination et d'expiration de leur mandat respectif?

2. Quelle est la durée d'activité de la Commission d'appel de l'impôt et de la Commission de révision de l'impôt?

3. Quels sont les noms de tout membre de la Commission d'appel de l'impôt et/ou de la Commission de révision de l'impôt qui, étant admissible à une prolongation de sa première nomination à la Commission d'appel de l'impôt, s'est vu refuser une prolongation d'une telle nomination à son terme?

4. A-t-on permis que la nomination pour une période de 10 ans de M. John O. Weldon, C.R., à la Commission d'appel de l'impôt — qui a été faite le 15 mars 1962 et, par la suite, à la Commission de révision de l'impôt à la date de proclamation de la Loi sur la Commission de révision de l'impôt — prenne fin le 14 mars 1972 et, dans l'affirmative, pour quelle raison?

5. N'était-il pas admissible à une prolongation de service à la Commission de révision de l'impôt pour une période de cinq ans et quatre mois ou jusqu'au 19 juillet 1977, le jour de son 70^e anniversaire, comme le permet la Loi sur la Commission de révision de l'impôt?

N° 675—*M. Thompson* (Red Deer)—15 juin

1. Quelle est la signification du changement de nom de la Commission d'appel de l'impôt qui est devenue la Commission de révision de l'impôt?

2. Dans le cadre de sa politique générale actuelle, la Commission de révision de l'impôt tient-elle à ne pas donner les raisons écrites de ses décisions et, dans ce cas, faut-il en conclure que la Commission d'appel de l'impôt ne fera plus de rapports?

N° 677—*M. Lambert* (Bellechasse)—15 juin—

1. Quel a été le nombre total de projets «Perspectives-Jeunesse» soumis pour l'ensemble du Canada dans le cadre du programme de 1972?

2. Quelle en est la ventilation par province?

3. Combien de projets ont été acceptés?

4. Quelle est la ventilation des projets acceptés par province?

5. Quel est le montant total affecté aux projets acceptés?

6. Quel est la ventilation provinciale du montant total affecté aux projets acceptés?

N° 679—*M. Goode*—16 juin

1. De quelles compagnies d'assurances Air Canada est-elle l'agent?

2. Quels genres d'assurances offre-t-on?

3. Comment Air Canada procède-t-elle pour conclure avec une compagnie d'assurances un accord permettant d'offrir un type particulier d'assurance?

N° 681—*M^{me} MacInnis*—19 juin

1. Le 29 mai 1969, la Commission de la capitale nationale a-t-elle procédé à l'expropriation de terrains se trouvant dans la cité de Hull, province de Québec, dans le quartier de la rue Langevin, bordé par les rues Principale, Courcelle, Maisonneuve et Hôtel-de-Ville?

2. Quel est le nom du propriétaire, la superficie du terrain et les indemnités versées dans chaque cas?

3. Quel est le motif de l'expropriation?

N° 682—*M. Fairweather*—19 juin

1. Le S.S. *Axel Hibern* a-t-il été immatriculé en tant que navire canadien conformément à la Loi sur la marine marchande du Canada?

2. Quand l'immatriculation canadienne a-t-elle été demandée?

3. Quand a-t-elle été accordée?

4. Quel était le montant des droits versés au service des douanes canadien pour cette immatriculation et quand le paiement en a-t-il été fait?